

Subvention à l'Association des Métiers d'Art de Franche-Comté

M. LE MAIRE, Rapporteur : Dans le prolongement du mois des métiers d'art qui s'est tenu en octobre, l'Association Régionale des Métiers d'Art organise, du 4 novembre au 8 novembre 1998 salle Proudhon, en partenariat avec la Délégation Régionale au Commerce et à l'Artisanat, la Chambre de Métiers du Doubs et la Ville de Besançon, une exposition liée à la restauration du patrimoine.

A cette occasion seront attribués, sous la présidence de M. le Préfet, les prix départementaux et régionaux des métiers d'art ouvrant droit, pour les lauréats, à concourir à la finale nationale.

Sur avis favorable de la Commission Economie - Emploi - Tourisme, il est proposé au Conseil Municipal d'allouer à l'association des métiers d'art une subvention de 15 000 F visant à l'équilibre de l'opération dont le coût est estimé à 100 000 F.

Ce crédit serait à prélever sur le compte 92.90.6574 code service 30200.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 9 novembre 1998.